

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAR ESTEREL MEDITERRANEE**COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Nombre de Conseillers : 52
En exercice : 52

Séance du :
26 septembre 2016

Date de publication :
27 SEP. 2016

L'an deux mil seize, le vingt six septembre à dix heures, le Conseil de la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée régulièrement convoqué le vingt septembre deux mille seize, s'est réuni à la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée, sous la Présidence de M. GINESTA, Président.

PRESENTS :

MM. GINESTA – BOUDOUBE – BROGLIO – BERTORA – MORENON (jusqu'à la question n° 8 puis de la question n° 22 jusqu'à la question n° 23) – OLLIVIER – Mmes MICHAU – ROUBEUF – M. MOUGIN (à partir de la question n° 6) – Mme MARENCO-DRUHEN – MM. PERRIN – MASBOU – Mmes RAGAUT – LANCINE – M. SERT – Mme MEUNIER – M. AUREILLE – Mme AULOY – M. PIPITONE – Mmes LECHANTEUX – LAUVARD – M. LONGO – Mme FERRERI – M. CHIOCCA – Mme THOLLET-PAYSANT – M. HOUOT – Mme CAUWEL (jusqu'à la question 17 puis de la question n° 22 jusqu'à la question n° 23) – Mmes BLONDEEL – RONCHIERI – M. MOISSIN – Mme LIONS – M. HEIM – Mmes NEVEUX – DUMONT – MM. GERMAIN (à partir de la question 2) – GEISLER – Mme CHIODI – M. CHABERT – Mme CIFRE – M. MASQUELIER – Mme LAROCHE – MM. MELNIKOWICZ – MEYNET.

REPRESENTES : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom : M. MORENON à M. BOUDOUBE (à partir de la question n° 9 jusqu'à la question n° 21 puis à partir de la question n° 24) – Mme CABITEN à M. BERTORA – M. MOUGIN à Mme THOLLET-PAYSANT (jusqu'à la question n° 5) – Mme SARRACO à M. BROGLIO – M. RACHLINE à M. SERT – M. SIMON-CHAUTEMPS à M. CHIOCCA – Mme CAUWEL à M. HOUOT (à partir de la question n° 18 jusqu'à la question n° 21 puis à partir de la question n° 24) – Mme BARKATE à M. MOISSIN – Mme CABASSE-LAROCHE à M. OLLIVIER – M. CAYRON à M. PERRIN – M. DECARD à M. GINESTA – Mme MALARD à M. MELNIKOWICZ.

NON REPRESENTES : M. GERMAIN à la question n° 1.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Alfred GEISLER.

N° délib.	RAPPORTEUR	TITRE DES DELIBERATIONS	VOTES
1.	M. BOUDOUBE	Nouveau Conseiller Communautaire – Installation.	PREND ACTE
2.	M. BERTORA	Modification des statuts de la CAVEM.	ADOPTE A L'UNANIMITE
3.	M. GINESTA	Modification des statuts du SEVE.	ADOPTE A L'UNANIMITE
4.	M. OLLIVIER	Syndicat de l'Eau du Var Est (SEVE) – Election d'un délégué.	ADOPTE A L'UNANIMITE Vote sur les candidatures à main levée : Unanimité Nombre de votants = 52 Votes exprimés = 49 Abstentions = 2 Est élu membre titulaire : M. HEIM.
5.	M.MORENON	Modification des statuts du SMIDDEV.	ADOPTE A L'UNANIMITE
6.	M. BOUDOUBE	Etat des travaux 2015 de la commission Consultative des Services Publics Locaux.	PREND ACTE
7.	M. BERTORA	Définition de l'intérêt communautaire – Développement économique.	ADOPTE A L'UNANIMITE
8.	Mme ROUBEUF	Approbation du rapport du Président pour le choix du délégataire du réseau de transport urbain de la CAVEM – Approbation de la convention de délégation de service public liant la CAVEM et le délégataire – Autorisation donnée au Président de signer la convention de DSP.	ADOPTE A L'UNANIMITE
9.	M. BERTORA	Cotisation foncière des entreprises - Base de cotisation minimum	ADOPTE A LA MAJORITE des MEMBRES PRESENTS et REPRESENTES par : 36 voix POUR 14 ABSECTIONS : (Mme LANCINE, M. SERT et son mandant M. RACHLINE, Mme MEUNIER, M. AUREILLE, Mme AULOY, M. PIPITONE, Mmes LECHANTEUX, LAUVARD, M. LONGO, Mme FERRERI, M. CHIOCCA et son mandant M. SIMON-CHAUTEMPS et M. MEYNET). 2 voix CONTRE : (M. MELNIKOWICZ et son mandant Mme MALARD).
10.	M. BERTORA	Décision modificative n° 1 - Budget annexes transports exercice 2016.	ADOPTE A LA MAJORITE des MEMBRES PRESENTS et REPRESENTES par : 37 voix POUR 13 ABSECTIONS : (Mme LANCINE, M. SERT et son mandant M. RACHLINE, Mme MEUNIER, M. AUREILLE, Mme AULOY, M. PIPITONE, Mmes LECHANTEUX, LAUVARD, M. LONGO, Mme FERRERI, M. CHIOCCA et son mandant M. SIMON-CHAUTEMPS). 2 voix CONTRE : (M. MELNIKOWICZ et son mandant Mme MALARD).
11.	M. BERTORA	Décision modificative n° 1 - Budget principal, zones d'activités exercice 2016.	ADOPTE A LA MAJORITE des MEMBRES PRESENTS et REPRESENTES par : 37 voix POUR 13 ABSECTIONS : (Mme LANCINE, M. SERT et son mandant M. RACHLINE, Mme

			MEUNIER, M. AUREILLE, Mme AULOY, M. PIPITONE, Mmes LECHANTEUX, LAUVARD, M. LONGO, Mme FERRERI, M. CHIOCCA et son mandant M. SIMON-CHAUTEMPS). 2 voix CONTRE :(M. MELNIKOWICZ et son mandant Mme MALARD).
12.	M. BERTORA	Décision modificative n° 2 - Budget principal, exercice 2016.	ADOPTE A LA MAJORITE des MEMBRES PRESENTS et REPRESENTES par : 37 voix POUR 13 ABSENCES : (Mme LANCINE, M. SERT et son mandant M. RACHLINE, Mme MEUNIER, M. AUREILLE, Mme AULOY, M. PIPITONE, Mmes LECHANTEUX, LAUVARD, M. LONGO, Mme FERRERI, M. CHIOCCA et son mandant M. SIMON-CHAUTEMPS). 2 voix CONTRE :(M. MELNIKOWICZ et son mandant Mme MALARD).
13.	M. BERTORA	Décision modificative n° 2 - Budget annexe assainissement, exercice 2016.	ADOPTE A LA MAJORITE des MEMBRES PRESENTS et REPRESENTES par : 37 voix POUR 13 ABSENCES : (Mme LANCINE, M. SERT et son mandant M. RACHLINE, Mme MEUNIER, M. AUREILLE, Mme AULOY, M. PIPITONE, Mmes LECHANTEUX, LAUVARD, M. LONGO, Mme FERRERI, M. CHIOCCA et son mandant M. SIMON-CHAUTEMPS). 2 voix CONTRE :(M. MELNIKOWICZ et son mandant Mme MALARD).
14.	M. BERTORA	Décision modificative n° 2 - Budget annexe eau potable, exercice 2016.	ADOPTE A LA MAJORITE des MEMBRES PRESENTS et REPRESENTES par : 37 voix POUR 13 ABSENCES : (Mme LANCINE, M. SERT et son mandant M. RACHLINE, Mme MEUNIER, M. AUREILLE, Mme AULOY, M. PIPITONE, Mmes LECHANTEUX, LAUVARD, M. LONGO, Mme FERRERI, M. CHIOCCA et son mandant M. SIMON-CHAUTEMPS). 2 voix CONTRE : (M. MELNIKOWICZ et son mandant Mme MALARD).
15.	M. OLLIVIER	Restitution des compétences aux communes de Puget-sur-Argens et de Roquebrune-sur-Argens.	ADOPTE A LA MAJORITE des MEMBRES PRESENTS et REPRESENTES par : 50 voix POUR 2 voix CONTRE :(M. MELNIKOWICZ et son mandant Mme MALARD).
16.	M. BOUDOUBE	Modulation du tarif de la taxe sur les surfaces commerciales.	ADOPTE A LA MAJORITE des MEMBRES PRESENTS et REPRESENTES par : 36 voix POUR 14 ABSENCES : (Mme LANCINE, M. SERT et son mandant M. RACHLINE, Mme MEUNIER, M. AUREILLE, Mme AULOY, M. PIPITONE, Mmes LECHANTEUX, LAUVARD, M. LONGO, Mme FERRERI, M. CHIOCCA et son mandant M. SIMON-CHAUTEMPS et M. MEYNET). 2 voix CONTRE : (M. MELNIKOWICZ et son mandant Mme MALARD).
17.	Mme DUMONT	Institution de la taxe de séjour.	ADOPTE A L'UNANIMITE
18.	Mme MICHAU	Révision du schéma directeur d'assainissement et du projet de zonage correspondant.	ADOPTE A L'UNANIMITE
19.	M. CHABERT	Avenant n° 5 au contrat de délégation	ADOPTE A L'UNANIMITE

		de l'exploitation Fréjus/Saint-Raphaël du service d'assainissement.	
20.	Mme MICHAU	Rapport 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et non collectif.	PREND ACTE
21.	M. BROGLIO	Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable.	PREND ACTE
22.	M. MORENON	Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets.	PREND ACTE
23.	M. MORENON	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères – Exonérations 2017.	ADOpte A L UNANIMITE
24.	M. PERRIN	Validation de la convention cadre du PAPI complet de l'Argens et des côtiers de l'Estérel.	ADOpte A L UNANIMITE
25.	M. MOUGIN	Bilan des acquisitions et des cessions Foncières année 2015.	PREND ACTE
26.	Mme AULOY	Maintien de l'Office du Tourisme de Fréjus au-delà du 1 ^{er} janvier 2017.	ADOpte A L UNANIMITE
27.	M. OLLIVIER	Maintien de l'Office du Tourisme de Roquebrune sur Argens au-delà du 1 ^{er} janvier 2017.	ADOpte A L UNANIMITE
28.	Mme DUMONT	Maintien de l'Office du Tourisme de Saint-Raphaël au-delà du 1 ^{er} janvier 2017.	ADOpte A L UNANIMITE
29.	Mme ROUBEUF	Convention de cofinancement entre le Conseil Départemental et la CAVEM dans le cadre du Schéma Directeur Agenda d'Accessibilité Programmée.	ADOpte A L UNANIMITE
30.	M. BOUDOUBE	Délégations données au Bureau.	PREND ACTE
31.	M. GINESTA	Délégations données à M. le Président.	PREND ACTE

Le présent compte-rendu sommaire est certifié conforme aux débats du conseil communautaire Var Estérel Méditerranée et affiché conformément à la loi.

Fait à Saint-Raphaël, le **29 SEP. 2016**

Pour le Président,



Georges GINESTA